

Coproduction d'idées Public-Privé
pour le service public fiscal de demain

Les idées



DIGITAL



Le quick win

Digi-think fiscal :
Notifications, rappels,
alertes, relances par
SMS, e-mails et réseaux
sociaux.

Les priorités

Mon compte fiscal en ligne : accès à son dossier fiscal, à son calendrier fiscal individualisé, à des simulations personnalisées et à la prise de rendez-vous en ligne.

Mon pass administration : identification unique et transversale avec signature électronique pour accéder à son compte d'administré unique. Déclinaison professionnelle du pass pour les entreprises.

Le portail administratif professionnel : plateforme numérique réservée aux administrations pour l'échanges de données.

Le télépaiement : virement bancaire, paiement par carte, paiement sans contact.

Les autres idées

Transparence : A quoi servent mes impôts ?

Open data : simulateur des impacts des nouvelles mesures fiscales dès leur sortie.

Accessibilité : UX design, multilinguisme, accès des personnes en situation de handicap aux services digitaux, formation fiscale grand public et administration, mise en place de bornes informatiques dans les îles avec un accompagnement humain.

Assistance fiscale numérique : chatbot, utilisation des messageries instantanées.

Numéro d'identification : attribution du numéro SIRET aux entreprises polynésiennes.

Next level : hologramme, paiement en cryptomonnaie, joker fiscal, autotaxation, compte épargne impôt.

Le lien
Des
rencontres
régulières

Les priorités

Mission accueil : accueil professionnel, humain et de qualité (formation, échanges inter-administration et public-privé). Accueil sans bureau. Rappel des valeurs de l'accueil : écoute, bienveillance, simplicité, bon sens, loyauté, respect, considération, efficacité, confiance.

Guichet unique : mise en place d'un guichet unique pour réaliser les démarches administratives relatives à toutes les étapes de vie d'une entreprise et bénéficier de conseils spécialisés.

Incitation au civisme fiscal : création du label « Je suis en règle avec mes impôts », valorisation du civisme fiscal, donner du sens.

Nouvelles offres de service de proximité : identifiant unique, plateforme numérique « Dites le nous une fois » en open data, télé-services (prélèvement à la source, mensualisation, prélèvement automatique), télé-conseils

Les autres idées

Conseil spécialisé : grille de conseils pour délimiter le domaine d'intervention de l'administration fiscale de celui des comptables et experts comptables.

Nouvelles offres fiscales : reconnaissance du droit à l'erreur, acceptation tacite en l'absence de réponse de l'administration fiscale, création du médiateur fiscal.

Mesures de simplification : simplification du vocabulaire fiscal, explication des textes juridiques fiscaux (schémas, pas-à-pas, scénario...).

Nouvelles offres de service : médiateur/conciliateur fiscal, accès rapide à un conseiller fiscal, disponibilité H24 par le biais de l'intelligence artificielle, charte qualité, consultation des usagers, services à la carte (VRP fiscaux), bus fiscal, mensualisation des prélèvements, miles fiscaux.

CONSEIL
PLUS

Le quick win

Guichet fiscal unique :
Elargissement des
heures d'ouverture au
public et notamment le
week-end

INNOVATION
COLLABORATIVE

Le quick win

Dida-fisc : Tutoriels,
vidéos didactiques en
ligne, webinaires
pédagogiques (site
internet et réseaux
sociaux)

Les priorités

Plateforme collaborative des impôts : plateforme d'échange d'idées avec les usagers, valorisation du civisme fiscal, considération du client qui devient un acteur participatif, création d'un club client-usager pour mieux comprendre les attentes des usagers du service public fiscal.

Transparence : où vont mes impôts ? Traçabilité de l'affectation du produit de l'impôt, open data des données fiscales non confidentielles.

Nouvelles offres de service : dossier fiscal en ligne, questionnaire de satisfaction, relance par e-mails et SMS, chatbot pour les questions simples et télé-conseil pour les questions complexes, identification unique des contribuables citoyens, disponibilité H24 (télé-services, élargissement des heures d'ouverture), jurisprudence commentée en ligne, accompagner les jeunes contribuables, organiser l'accueil par typologie de contribuable, rapprocher le contribuable de l'administration via des solutions numériques, benchmarking international des bonnes pratiques fiscales.

Les autres idées

Nouvelles mesures fiscales : création d'un impôt unique et libérateur, définition d'une fiscalité des groupes de sociétés, mise en place d'une fiscalité environnementale, choix des échéances fiscales et de l'affectation du produit de l'impôt réalisé par le contribuable, création d'un crédit d'impôt recherche et innovation, valorisation du civisme fiscal, reconnaissance du droit à l'erreur, participation du citoyen à l'élaboration d'une réforme fiscale récompensée, concertation avec le secteur privé avant modification de la réglementation fiscale.

Développement des coopérations : relier les administrations fiscales via une plateforme numérique, associer systématiquement les acteurs de la sécurité informatique et économique, collaborer avec les start-ups en intelligence artificielle pour le calcul ou la simulation de l'impôt, immersion dans le privé pour identifier les difficultés des usagers, hackatons, blockchain expérimentale pour les paiements et les déclarations.

Pédagogie : expliquer le rôle et les missions du service public fiscal, vulgariser le vocabulaire fiscal, créer des simulateurs en ligne, former les agents de l'administration au sens de l'entreprise, formation en ligne, gamification.



Service informatique
de la Polynésie
française